



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 1^{er} décembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14 décembre 2009

SEANCE DU 7 DÉCEMBRE 2009

ACQUISITION PAR LA VILLE À HABITAT SUD
DEUX-SÈVRES (H.S.D.S.) DES EMPRISES
FONCIÈRES LIBÉRÉES SUITE AUX
DÉMOLITIONS RÉALISÉES DANS LE CADRE DE
L'ORU (OPÉRATION DITE 153 DEMOL)

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
10 décembre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Frank MICHEL -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Jérôme BALOGÉ donne pouvoir à Bernard BARE
- Françoise BILLY donne pouvoir à Annie COUTUREAU
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel PAILLEY

URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES

**ACQUISITION PAR LA VILLE À HABITAT SUD DEUX-SÈVRES
(H.S.D.S.) DES EMPRISES FONCIÈRES LIBÉRÉES SUITE AUX
DÉMOLITIONS RÉALISÉES DANS LE CADRE DE L'ORU
(OPÉRATION DITE 153 DEMOL)**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Sur proposition de Madame le Maire
Après examen par la commission municipale compétente,

Le Conseil municipal du 23 novembre 2007 a approuvé le principe d'acquisition par la Ville à Habitat Sud Deux-Sèvres des emprises foncières des bâtiments démolis dans le cadre de l'ORU, et d'en fixer les prix en se conformant à la matrice financière de l'opération.

Les emprises correspondant à la démolition totale ou partielle de 4 immeubles et de 4 pavillons représentant 153 logements, sont cadastrées ainsi qu'il suit :

- DP n° 187 de 379 m² (ex-bâtiment 28 et 40 rue Henri Sellier), acquisition à titre gratuit conformément à la matrice financière ; il convient de ne pas prendre en compte l'avis du Domaine retenant une valeur de 7 500 € ;
- DP n° 154 de 1155 m² (28 à 38 rue Laurent Bonnevey), acquisition au prix de 23 200 € (conforme à la matrice et à l'avis du Domaine) ;
- DP n° 185 de 533 m² (ex-bâtiment du 14 au 18 rue Jacques Daguerre), acquisition au prix de 5 400 €. Il y a lieu également de ne pas tenir compte ici de l'avis du Domaine déterminant un prix à 10 600 €, prix qui ne tient pas compte de la matrice financière et des engagements liant l'Etat, H.S.D.S. et la Ville de Niort ;
- BH n° 483 de 866 m² (ancien bâtiment 1 à 9 rue Bougainville), acquisition à titre gratuit (conformément à la matrice financière) ;
- BH n° 484, 485, 486 et 487 de 1223 m² (anciens logements individuels 2 à 8 rue Bougainville), acquisition à titre gratuit (conformément à la matrice financière).

Tous les frais et droits résultant de ces acquisitions seront imputés au chapitre 21-8241-2111 du Budget.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les acquisitions à Habitat Sud Deux-Sèvres des emprises des anciennes constructions DP n° 187, BH n° 483, BH n° 484, 485, 486, 487 à titre gratuit et DA n° 154 au prix de 23 200 €, DP n° 185 au prix de 5 400 € ;
- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 45 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 0 |

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL